

Monsieur le Commissaire enquêteur

Lettre établie en double exemplaire dont un remis en mains propres contre décharge le .....(*cachet et signature de l'agent administratif*)

Objet :

Demande de modification du zonage « aléa fort – inconstructible » du Projet de Plan de Prévention des Risques de la commune de Bellevaux 74470.

Parcelle cadastrée section E numéro : 790, 793, 871, 2113, 2115, 2711,2712

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Le projet de Plan de Prévention des Risques, actuellement mis en enquête publique, m'amène à vous formuler les observations suivantes.

Mon exploitation agricole se situe au lieu-dit : le Petit Mont. La pérennité de cette entreprise se prolonge dans l'évolution et l'agrandissement. L'arrivée de nouveaux associés en 2019/2020 et 2025 m'oblige à accroître mes productions agricoles. De plus, comme l'indique le SCOT, le développement économique d'une exploitation agricole de nos jours, passe par la création d'activités para-agricole.

Différentes constructions sont prévues dans les plans à court terme de développement :

- Bâtiment 1 parcelle 2113 : création d'un poulailler d'environ 30m<sup>2</sup> permettant l'installation de couveuse et d'une zone de stockage d'aliment.
- Bâtiment 2 parcelles 790 et 2113 : création d'un bâtiment d'environ 100m<sup>2</sup> regroupent aire de stockage, caves et labo pour le développement de la partie transformation confiture, sirop et plante séchée.
- Bâtiment 3 parcelles 2711 et 2712 : création d'une nurserie porcine d'environ 100m<sup>2</sup>
- Bâtiment 4 parcelle 2712 : création d'un bâtiment d'environ 30m<sup>2</sup> pour le stockage et le traitement de notre eau de source.
- Bâtiment 5 et 6 parcelle 871 : création de cabane sur pilotis d'environ 20m<sup>2</sup> à 30m<sup>2</sup> pour satisfaire la demande croissante de gens locaux recherchant une nuit ou un weekend dans un lieu calme et durable.
- 

Pour permettre à cette entreprise de rester rentable et de créer des emplois hors zone urbaine, je vous

Les parcelles 2712 et 2711 (anciennement parcelle unique 791) ont 2 constructions avec permis de construire. Or l'une est en zone rouge et l'autre en bleu. La topographie est la même pour les deux.

La parcelle 871 est moitié rouge et moitié bleu. Or, la topographie est la même pour les deux et boisée d'épicéa.

La 790 et le bas de la 2113 et 2115 sont situées juste au-dessus de ma maison qui elle se trouve en zone bleu. Je ne comprends pas pourquoi elles sont en zone rouge puisque la pente est la même jusqu'à la maison qui en elle en bleu.

Depuis 23 ans d'habitation au petit mont, il n'y a pas eu de problème naturel dans cette zone.

Les documents du PPR ne justifient pas ce traitement différencié eu égard à la topographie des lieux.

Je déduis de l'ensemble de ces éléments que le classement de mes parcelles en zone rouge, aléa fort, résulte d'une erreur matérielle produite dans les documents graphiques du PPR.

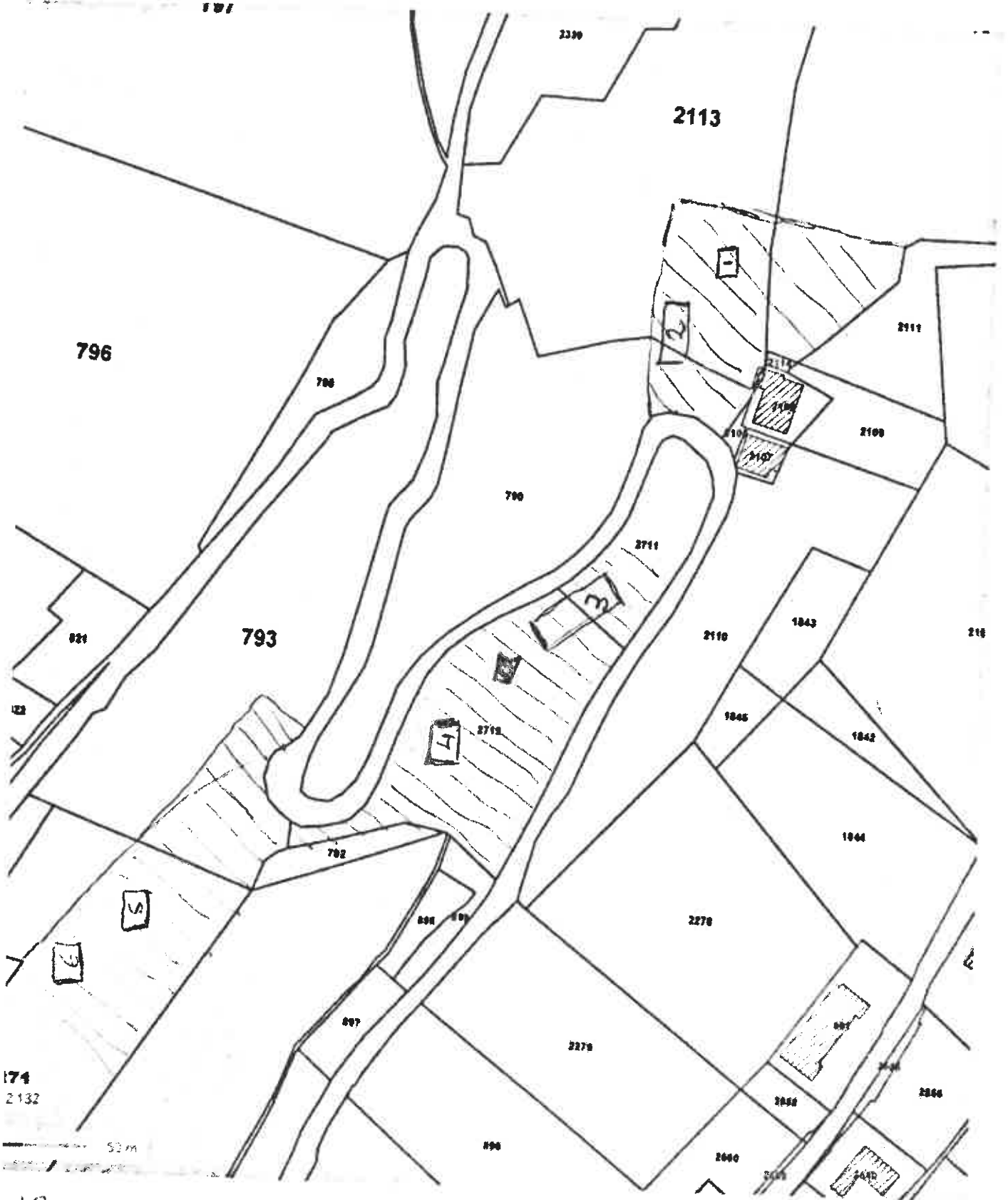
Par conséquent, je vous serai reconnaissante de bien vouloir consigner l'erreur ainsi commise dans votre registre d'enquête et d'en demander la rectification dans vos conclusions futures.

Vous remerciant de l'attention portée à ma demande,

Je vous prie de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, en mes cordiales salutations.

Pj : annexe 1 plan.

Jean-Yves Zuccarelli



174  
2132

50 m

NEXE I